

BAIL DE CHASSE

Entre les soussignés :

M., d'une part

Et

M., d'une part

Il a été convenu et arrêté ce qui suit :

M. loue à M.

1. le droit exclusif de chasse et de passage sur le(s) territoire(s) ci-après :

- Commune(s) de
- Lieu(x)-dit(s) :
- Superficie(s) :
- Sections et numéros de parcelles :

2. La présente location est faite pour une période de années consécutives commençant à partir du 1^{er} juillet pour finir le 30 juin A l'expiration de cette première période et faute par les parties de s'être prévenues au plus tard le 1^{er} janvier précédent la fin du bail, le présent bail se renouvellera par tacite reconduction pour une année et ainsi de suite.

En cas de décès du bailleur, la présente location ne pourra pas être résiliée.

En cas de vente totale ou partielle, la présente location ne sera pas résiliée.

Le présent bail est consenti moyennant un loyer annuel de € payable au domicile du bailleur en une seule fois et d'avance le 1^{er} juillet de chaque année.

Le bailleur délègue au preneur le droit de destruction des espèces classées nuisibles.

Dispositions supplémentaires éventuelles :

.....
.....
.....

Fait à, le

Le Bailleur,

Le Preneur,